

ADO - AG 2020

Rapport moral du Président

En prenant connaissance du bilan chiffré de 2019, vous pourrez noter que nos actions sociales ont bien progressé, tant en qualité des actions qu'en volume financier. Vous noterez également que notre situation financière fin 2019 est particulièrement saine.

Vous noterez enfin que le partenariat avec Terre Fraternité n'appelle aucune remarque particulière cette année encore.

L'ADO remplit parfaitement le rôle qu'elle s'est assignée au travers de son projet associatif : être **un lien** entre d'un côté des donateurs, personnes physiques ou morales, désireux de manifester leur solidarité avec la communauté de défense, et de l'autre côté des familles que les drames ou aléas de la vie ont placé durablement dans une situation difficile. Je parle de « famille » même lorsque le terme s'applique à des personnes âgées isolées. Car c'est « l'esprit de famille » qui doit entretenir et stimuler notre motivation.

L'ADO remplit ce rôle d'intermédiaire avec modestie, mais aussi avec **un grand volontarisme**, que nous devons avant tout à l'engagement des membres de la délégation générale. Ce volontarisme reste indispensable. Trop souvent des familles que nous pourrions aider ignorent nos capacités, et, toujours, les donateurs potentiels doivent d'abord nous connaître et comprendre le sens de notre action. Rien n'est jamais acquis, l'action associative doit être en permanence relancée.

En 2019, l'action de l'ADO au sein de la communauté de défense s'est trouvée encore confortée par **trois tendances** que nous avons influencées depuis quelques années :

1. La prise de conscience progressive de la nécessité d'aider toutes les familles endeuillées, quelle que soit la cause de leur situation,
2. La volonté grandissante d'une approche interarmées dans l'organisation de nombreuses activités caritatives,
3. Le recours toujours plus important à l'ADO par le réseau des assistants sociaux des armées.

Ces inflexions dans la perception des besoins sociaux nous légitiment dans notre volonté de faire encore progresser l'action associative.

Dans cette perspective, avec l'accord de Terre Fraternité, l'ADO a pris l'initiative de relancer la dynamique de coordination qu'elle avait initiée avec l'ADOSM, devenue l'Entraide Marine, et la FOSA.

Ces quatre associations couvrent l'ensemble des ressortissants des armées (au sens de l'Action sociale des Armées, qui dénombre les veuves et les retraités parmi ses ayants-droits). Leurs projets associatifs sont similaires. Afin de présenter un front uni, les présidents ont mandatés leurs délégués ou secrétaires généraux pour travailler au renforcement de leurs liens, y compris en terme d'organisation juridique. Nous avançons sur ce sujet, bien qu'en 2020, les contraintes sanitaires aient réduit notre capacité à nous réunir. J'espère pouvoir faire un point d'avancement et des propositions lors de l'AG 2021.

Il est un dernier sujet qui me paraît mériter réflexion : **la réserve financière constituée par l'ADO à partir de 2014 au titre du plan de revalorisation de l'entraide (PRE).**

Je rappelle que l'idée initiale était de ne pas thésauriser un legs important et de « l'engager » pour augmenter notre capacité d'action. Certes, ce legs a été placé au sein du portefeuille mobilier, mais nous avons veillé, avec le gestionnaire de notre patrimoine, à assurer, année après année, la liquidité suffisante pour couvrir les besoins du PRE, tels qu'ils sont présentés chaque année aux instances de l'association.

Force est de constater que la dynamique d'augmentation des dons dont nous avons bénéficié s'est traduite par le non emploi de la réserve PRE, et progressivement par son augmentation. Elle équivaut, fin 2019, à pratiquement une année de budget social, en dépit de la création de l'APP et, plus récemment, de l'AGE (pour la garde des enfants en bas âge).

Pour autant, par sa seule existence, et sa disponibilité « à la demande », la réserve a été le moteur de la création de l'APP dont la caractéristique est qu'elle crée « une dette » importante sur plusieurs années, puisqu'il n'est pas question de laisser tomber les jeunes vis-à-vis desquels nous avons pris des engagements financiers importants. Je note que l'effort de sélection que nous faisons en direction des familles les plus précaires se traduit progressivement par une forte augmentation des besoins pour financer les AAP. La réserve PRE restera donc pour le moment orientée sur cette action. Nous réfléchissons à une meilleure présentation comptable de cet engagement de long terme.

Compte tenu de la date à laquelle se place cette AG 2020 d'un type inédit, il me paraît nécessaire donner **un éclairage rapide sur l'année en cours**, à laquelle l'épidémie a donné une tournure bien particulière. Pour faire bref, en trois points :

- L'organisation du travail par le délégué général a permis de maintenir la même productivité de la délégation pendant la période de confinement, et les mois qui l'ont suivie. Je considère d'ailleurs que le télétravail a non seulement été un succès, mais a permis de nouer ou renouer des contacts personnalisés avec chaque famille.
- Si les dons individuels ont fléchi, notamment ceux liés à des activités organisées (et supprimées) par les autorités militaires, les partenaires, qui fournissent les deux tiers du budget social, ont répondu présents. Certains ont même augmenté leur effort. Nous n'avons donc pas de problème de ressources cette année, mais 2021 sera sans doute plus tendue au niveau des dons.
- Enfin, il n'y a pas eu de « vague sociale » liée à la pandémie. Les aides engagées sont sur la trajectoire du budget initial. Nous avons mis en place pendant le confinement une nouvelle aide de soutien scolaire dont ont bénéficié quelques familles. Cette aide sera pérennisée en tant que de besoin.